

# ÉCOLE PRIMAIRE ROMÉO-SALOIS

*Mon école, ma famille : j'y apprends, j'y grandis !*



## GUIDE SCOLAIRE ET CODE DE VIE

2022 – 2023

RESPECT  
RESPONSABILITÉ  
EFFORT

Nataly Gagnon, directrice  
École Roméo-Salois

## Horaire de l'école 2022-2023

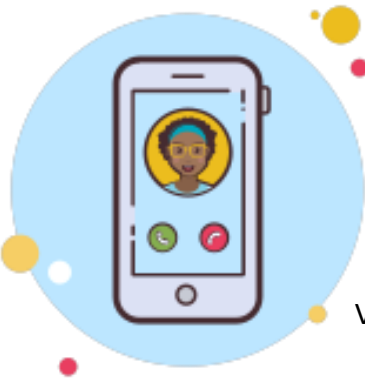
L'horaire des spécialistes est remis par le titulaire en début d'année scolaire.

### Primaire

	Heures	Périodes
<b>Avant-midi</b>	7h38	Arrivée des élèves
	7h50	Entrée des élèves
	7h53 à 8h53	Période 1
	8h55 à 9h55	Période 2
	<b>9h55 à 10h15</b>	<b>Récréation am</b>
	10h15 à 11h15	Période 3
<b>Dîner</b>	<b>11h15</b>	<b>Sortie des élèves</b>
<b>Après-Midi</b>	12h20	Arrivée des élèves sur la cour d'école
	12h30	Entrée des élèves
	12h32 à 13h32	Période 4
	13h32 à 13h52	Récréation pm
	13h52 à 14h52	Période 5
	<b>14h55</b>	<b>Sortie des élèves</b>
	<b>15h10</b>	<b>Fin de la surveillance</b>

### Préscolaire

	Heures	Périodes
<b>Avant-midi</b>	7h38	Arrivée des élèves sur la cour d'école
	7h50	Entrée des élèves
	7h53	Début des classes
<b>Dîner</b>	<b>11h15</b>	<b>Dîner</b>
	<b>12h20</b>	<b>Arrivée des élèves sur la cour d'école</b>
<b>Après-midi</b>	12h30	Entrée des élèves
	12h32	Début des classes
	14h13	Fin des classes
	14h13 à 14h55	Activités encadrées (par le SDG)
	<b>14h55</b>	<b>Sortie des élèves</b>
	<b>15h10</b>	<b>Fin de la surveillance</b>



## Communication avec l'école

Vous pouvez communiquer avec le personnel de l'école pour discuter de la situation scolaire de votre enfant.

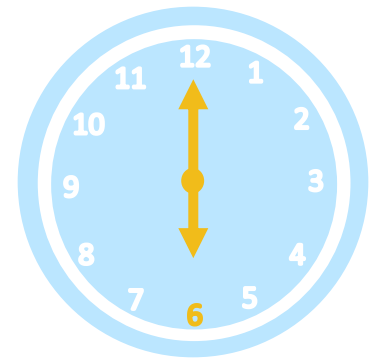
### Horaire du secrétariat

7h30 à 11h30 et 12h30 à 15h30  
**Fermé de 11h30 à 12h30**

### Coordonnées

**École Roméo-Salois**  
303, rue Saint-Pierre  
St-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0

Vickie Cormier, secrétaire d'école  
**819-850-1631, poste 6650**



### Retards ou Absences

Le plus tôt possible, le parent avise de l'absence ou du retard de son enfant en **laissant un message sur la boîte vocale au 819-850-1631, poste 4203 et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour motiver l'absence de l'élève.**

Veuillez noter que vous devez motiver l'absence de vos enfants dans chacune des écoles soit le poste 4204 pour Jésus-Adolescent et le poste 4203 pour Roméo-Salois.

- Pour communiquer avec le **service de garde** ou **pour motiver l'absence d'un élève au service**, veuillez composer le numéro suivant : **(819) 395-5444**.
- Si l'élève doit s'absenter pendant les heures de classe ou pendant l'heure du midi, il doit présenter à son titulaire un **billet signé de son parent**.

## COMPORTEMENTS ATTENDUS EN REGARD DE LA PONCTUALITÉ ET DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

- Je me présente à l'école, en classe ou aux activités à l'heure prévue et j'assiste à tous mes cours. J'arrive à l'école seulement à 7 h 38 le matin et à 12 h 20 le midi, car c'est à ce moment que la surveillance débute.
- La ponctualité est une valeur incontournable de l'école Roméo-Salois. Être à l'heure est une marque de respect envers les pairs et le personnel.
- Si je devais m'absenter, les travaux faits en classe ne me seraient pas fournis à l'avance. Certaines évaluations pourraient ne pas être reprises.

**\*Veuillez noter que les évaluations sont plus nombreuses à la fin de chacune des étapes\***

**\*Le règlement ministériel concernant les examens de MEES indique ceci :**

- L'élève absent ne repasse pas l'examen et il obtient la note de 0% (à moins d'un avis par billet médical.
  - Prendre note qu'avec un billet médical, nous n'inscrivons rien au bulletin et c'est la moyenne de l'année qui compte dans ce cas.
- 
- Je me présente à l'école avec tout le matériel demandé. Je laisse à la maison les accessoires sportifs tels que : trottinettes, planches à roulettes, patins à roues alignées, bâtons de hockey ou objets inutiles.

**En ce sens, les cartes à échanger sont des objets inutiles!!**



**Les appareils électroniques sont interdits en tout temps.**

On confisque et remet à la direction.



**1<sup>re</sup> fois :** Il est remis à l'élève à la fin de la journée par la direction. L'appareil peut être conservé jusqu'à 5 jours selon l'usage qui en a été fait. Les parents seront avisés.

**2<sup>e</sup> fois et les suivantes :** Les parents doivent se présenter à l'école afin de récupérer l'appareil électronique déposé au bureau de la direction.

**Notre code de vie se base sur le principe que tout élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel du centre de services scolaire ainsi qu'envers les pairs. L'élève est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.**

**À notre code de vie s'ajoute les comportements spécifiques attendus (pages 5 et 6) des élèves dans les différents lieux de l'école et font référence à notre système d'encadrement SCP (Soutien au Comportement Positif). Naturellement, ces comportements sont en lien avec les règles générales de l'école. Tous les membres du personnel de l'école Roméo-Salois sont tenus au même code de vie que les élèves.**

Règles	Raisons
<p>Je respecte toute personne en autorité dans l'école et je me conforme à toutes les directives venant de ces personnes. Je dis «monsieur» ou «madame» quand je m'adresse à ces personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adultes sont responsables de mon bien-être et de celui de tous les autres élèves de l'école. C'est leur devoir de me rappeler les consignes pour favoriser un bon fonctionnement.</li> <li>• Pour pratiquer les règles de la bienséance.</li> </ul>
<p>Je respecte mes pairs et les adultes en paroles, en gestes et en attitudes (sont interdits : langage ou geste grossier, impolitesse, intimidation, bataille, lancer des objets, indifférence face à l'autre et rejet).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu où je me sens bien et en sécurité.</li> <li>• Pour apprendre à s'exprimer de façon correcte dans divers contextes et diverses situations.</li> <li>• Pour encourager les conduites pacifiques.</li> <li>• Pour apprendre les comportements sociaux adéquats (calme, honnêteté, gestion des conflits, etc.).</li> <li>• Pour favoriser un bon climat dans l'école et pour bénéficier des meilleures conditions pour apprendre sans nuire aux autres.</li> <li>• Pour éviter les chicanes.</li> </ul>
<p>J'utilise le matériel adéquatement et avec sécurité (jeux, objets, matériel éducatif, changer mes souliers, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu agréable et propre.</li> <li>• Pour que le matériel utilisé demeure en bon état et puisse servir à d'autres.</li> <li>• Pour que mon matériel soit respecté comme celui des autres.</li> <li>• Pour la prudence et la sécurité.</li> </ul>
<p>J'apporte seulement des objets utiles à la vie de l'école (pas de jouets, pas de friandises, etc.). Identifier le matériel scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour éviter les chicanes.</li> <li>• Pour éviter les pertes de temps.</li> <li>• Pour la sécurité.</li> <li>• Pour retrouver facilement son matériel.</li> </ul>
<p>Je ne partage pas les aliments qui m'appartiennent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour protéger les élèves potentiellement allergiques.</li> </ul>

## Règles

## Raisons

J'arrive à l'école habillé(e) convenablement (se référer au code vestimentaire).

- Pour vivre dans un milieu où tout le monde se sent respecté.
- Pour favoriser les conduites pacifiques.
- Pour éviter la provocation.

Je respecte le silence dans mes déplacements intérieurs dans l'école ainsi que lorsque j'entre de l'extérieur pour aller en classe.

- Pour vivre un déplacement calme qui me prépare adéquatement à mon entrée en classe.
- Pour respecter les autres élèves qui travaillent en classe.
- Pour vivre dans un milieu où je me sens bien et en sécurité.

Lors de mes déplacements de sorties, je peux chuchoter tout bas avec mon voisin immédiat.

En tout temps, j'avertis un adulte lorsque je quitte le terrain de l'école (autorisation écrite signée d'un adulte, parent).

- Pour ma sécurité afin que l'on sache où je me trouve.

## Conséquences positives

- On me félicite, on m'encourage.
- Lettre ou appel téléphonique à mes parents.
- Privilèges accordés à la suite de la correction d'un comportement inadéquat.
- Renforceurs sociaux (ex: félicitations des enseignants, des intervenants, de mes pairs ou de la direction).
- Renforcement verbal :
  - Affirmation positive: («Je suis contente de te voir!»)
  - Rétroaction positive: («Tu fais un excellent travail!»)
  - Encouragement: («Tu es capable!»)
  - Compliment: («Tu fais de très beaux dessins!»)

- Renforcement non-verbal:
  - Sourire
  - Tape sur l'épaule
  - Clin d'œil
  - Signe positif («pouce en l'air»)
- Renforcement tangible ou matériel :
  - Collant, étampe, système de jetons
  - Passeport, journal de succès, certificat
  - JARS
  - Billet de communication
- On m'accorde une responsabilité.
- Applaudissement par les autres élèves.
- Système de motivation dans chacune des classes.

## Conséquences négatives

- Rédiger une lettre d'excuses.
- Réflexion personnelle sur le geste posé.
- Reprise du temps perdu (après la classe ou sur une journée pédagogique).
- Perte de privilège ou d'une responsabilité.
- Geste de réparation à la personne qui a été blessée (verbalement ou physiquement).
- Remplacer ou réparer le matériel endommagé ou les dégâts.
- Faire des petits travaux communautaires pour l'école.
- Repos imposé pour retour au calme.
- Confisquer l'objet interdit (pour la journée ou plus longtemps).
- Pratiquer la prise de rang en silence.
- Manger à l'autre dîner.
- Dîner seul ou à l'écart.
- Lettre, appel ou rencontre avec mes parents.
- Travail supplémentaire à la maison (semaine ou fin de semaine).
- Retrait à l'interne.
- Retrait de la récréation.
- Retrait d'une période agréable.
- Retrait d'une activité spéciale ou d'une sortie.
- Retrait à la maison avec du travail à compléter.
- Plainte aux autorités policières.
- Rencontre avec la direction.

## Relation d'aide

- Retour sur mon comportement et recherche de solutions avec moi (avec l'aide de l'intervenante en psychoéducation, un enseignant ou un intervenant).
- On m'accompagne ou on m'aide si j'accepte d'accomplir un acte réparateur.
- On m'assure un suivi.
- Contrat de comportement et recherche avec moi de moyens motivateurs, de conséquences agréables et de conséquences négatives.
- Feuille de route ou grille d'autoévaluation.
- Évaluation des conséquences de mes actes.
- Médiation par l'intervenante en psychoéducation pour régler des conflits qui perdurent avec mes pairs.
- On me fait relire une règle. On me rappelle ou me réexplique une règle avant une activité.
- Mes pairs m'encouragent par un geste non-verbal pour gagner des JARS.
- Un ami me demande calmement d'arrêter.
- Un ami accompagnateur pour m'aider.
- On me rencontre avec mes parents.
- On m'offre de l'aide (service de psychologie, psychoéducation, CLSC, DPJ).
- On élabore un plan d'intervention pour moi.
- On me suggère des trucs pour m'améliorer.
- On me fait pratiquer un bon comportement à l'aide de la modélisation.

## CODE VESTIMENTAIRE POUR LES ÉLÈVES

Le code vestimentaire a été élaboré à partir des critères suivants :

- Assurer la sécurité en tout temps.
- Éviter la provocation (violence, vulgarité ou sexualité).
- Donner une apparence propre, où la décence est l'élément de référence.
- Avoir un même code vestimentaire pour tous les élèves, peu importe l'âge même si les problématiques engendrées sont différentes.

### Pantalon / short / jupe

#### Restrictions

- Doit cacher les sous-vêtements et l'anatomie (fesses).
- Ceintures en chaînettes acceptées. Elles doivent être de bonne longueur, ne doivent pas traîner par terre.
- Pour les jupes ou short, longueur suffisante (au maximum à 1/3 du bas de la cuisse) et doivent cacher l'anatomie (fesses et haut des cuisses).

#### Sont interdits

- Les chaînes de sécurité qui pendent sur le côté de la poche du pantalon (ex: pour retenir un portefeuille ou un trousseau de clé).
- Trous, déchirures ou effilochage exagéré du tissu.

### Chandail / blouse / t-shirt / chemise / camisole

#### Restrictions

- Tissu opaque (sinon, port d'une camisole en-dessous).
- En position droite (les bras de chaque côté du corps) on ne doit pas voir la peau entre le vêtement du haut et celui du bas.
- Camisole: bretelles larges sur les épaules (pas attachées au cou).

#### Sont interdits

- Logos ou dessins à connotation violente (ex: tête de mort) ou sexuelle.
- Trous, déchirures ou décolleté exagéré.

### Chaussures

#### Restrictions

- Sécuritaires, permettant de courir, s'amuser.
- Attachées et sandales avec sangles derrière le talon.

#### Sont interdits

- Chaussures hauts talons (max. 3 cm) ou semelles de plus de 2 cm.
- Espadrille à crampon (soccer), à roulettes et tong (gougounes).

### Bijoux

#### Restrictions

- Aucune connotation à la violence ou à la sexualité.
- Éviter ce qui est accrochant (ex: grands anneaux aux oreilles, longues chaînes).
- Éviter ce qui peut blesser un autre élève ou soi-même (bouts pointus ou égratignant).
- Les bijoux doivent être facilement retirés en éducation physique.

### Pantalon de neige

#### Obligation

- Tous les élèves de l'école Roméo-Salois doivent porter le pantalon de neige pour toute la durée de la journée scolaire, lors des activités extérieures. Prévoir la période obligatoire du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> avril.

### Casquette

#### Obligation

- Je retire ma casquette à mon crochet.



## Les fondements du système SCP à l'école Roméo-Salois

L'école Roméo-Salois reconnaît qu'il est important de promouvoir et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs des élèves. Cette approche favorise et maintient un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Pour ce faire, les membres du personnel de l'école ont décidé d'entreprendre la mise en œuvre du système de soutien au comportement positif (SCP) depuis septembre 2016. Ce système est reconnu comme étant une approche réussie et ses fondements reposent sur la recherche. Un continuum d'interventions, d'appui et de conséquences accompagne le système. Nous renforçons les comportements positifs tout en aidant les élèves à faire des bons choix.

Afin de favoriser une responsabilisation progressive de l'élève, l'équipe de l'école Roméo-Salois a mis en œuvre une approche fondée sur un système de renforcement qui développe la motivation intrinsèque. De plus, les attentes comportementales enseignées et renforcées en lien avec les valeurs de l'école permettent le transfert de ces habiletés dans la vie de tous les jours. Vous trouverez à la prochaine page les comportements spécifiques attendus des élèves, dans les différents lieux de l'école.

**Voici nos valeurs :**

**R**espect  
+  
**R**esponsabilité  
+  
**E**ffort

# Voici les comportements attendus des élèves dans les différents lieux de l'école Roméo-Salois

Attentes	Milieux									
	Classe	Corridors Heures de cours Entrées et sorties	Toilettes	Labo informatique/ bibliothèque	Aires de repas	Cour d'école	Cours d'éducation physique Gymnase	Vestiaire	Service de garde	Autobus
Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour.</li> <li>▶ J'écoute la personne qui parle.</li> <li>▶ Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.</li> <li>▶ Je respecte le matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je circule calmement et en silence durant les heures de cours.</li> <li>▶ Je circule calmement en chuchotant lors des entrées et des sorties.</li> <li>▶ Je respecte l'espace des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte l'intimité des autres et la mienne.</li> <li>▶ Je me lave les mains.</li> <li>▶ Je garde mon environnement propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je prends le portable qui m'est assigné.</li> <li>▶ Je lève la main pour demander de l'aide.</li> <li>▶ J'adopte le niveau de voix demandé.</li> <li>▶ J'utilise le matériel adéquatement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'entretiens une conversation à voix basse et avec politesse.</li> <li>▶ Lorsque je dois faire chauffer mon repas, je respecte la consigne de l'endroit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je fais de bons gestes et j'ai de bonnes paroles envers les autres.</li> <li>▶ Je suis bon « joueur » ou bon « marcheur ».</li> <li>▶ Je m'assure de respecter le circuit de marche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'ai un bon esprit sportif.</li> <li>▶ J'applique les 5 règles de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.</li> <li>▶ Je respecte les effets personnels des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte le matériel.</li> <li>▶ J'ai des sujets de conversations appropriés.</li> <li>▶ Je règle les conflits pacifiquement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'ai une voix calme ainsi que des paroles et des gestes respectueux.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je sois le matériel nécessaire.</li> <li>▶ J'accomplis mon travail d'élève.</li> <li>▶ Je remets mes devoirs, mes signatures et mes travaux à temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je retourne en classe sans perte de temps.</li> <li>▶ Je garde mon espace propre.</li> <li>▶ Je mets mes souliers dans mon sac à souliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je vais directement aux toilettes.</li> <li>▶ Je retourne rapidement en classe ou dans mon rang.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je replace les chaises et le matériel au bon endroit.</li> <li>▶ Je rapporte tout mon matériel en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je reste assis à la place qui m'est assignée.</li> <li>▶ Je lève la main pour faire une demande.</li> <li>▶ Je garde mon environnement propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'arrête de jouer ou de marcher au son de la cloche et je me dirige dans la file.</li> <li>▶ Je m'habille adéquatement selon la température.</li> <li>▶ Je m'assure de rapporter le matériel de jeu (responsables).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'utilise le matériel adéquatement.</li> <li>▶ Je porte des vêtements appropriés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En arrivant, je range adéquatement mes effets personnels.</li> <li>▶ En quittant, je m'assure de rapporter mes effets personnels.</li> <li>▶ Je me change rapidement en respectant l'espace des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je range le matériel aux bons endroits.</li> <li>▶ J'avise l'intervenant de mes déplacements.</li> <li>▶ Je participe activement aux activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'apporte tous mes effets.</li> <li>▶ Je reste assis à ma place.</li> </ul>
Effort	* Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).									

## ANNEXE 1 AU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

### École Roméo-Salois

Veillez noter qu'il s'agit d'un ajout ou de précision en regard de la loi sur l'intimidation et la violence.

Définition de l'intimidation selon l'article 13 de la LIP :

- Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Caractéristiques de l'intimidation :

- 1) Caractère répétitif de l'acte
- 2) Rapport de force inégale
- 3) Sentiment de détresse de la victime

Définition adaptée aux élèves selon Chantal Boutet et Richard Robillard :

- L'intimidation, c'est quand tu te moques d'une personne, que tu lui donnes des surnoms, que tu l'humilies, que tu l'exclues, que tu la menaces avec l'intention de lui faire du mal, que ce soit en personne, sur le Web, par texto ou par téléphone, ou encore que tu la frappes.

Définition de la violence selon l'article 13 de la LIP :

- Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Caractéristiques de la violence :

- 1) Caractère délibéré ou intentionnel de l'acte
- 2) Sentiment de détresse de la victime

### Sanctions disciplinaires pour tout geste d'intimidation ou de violence :

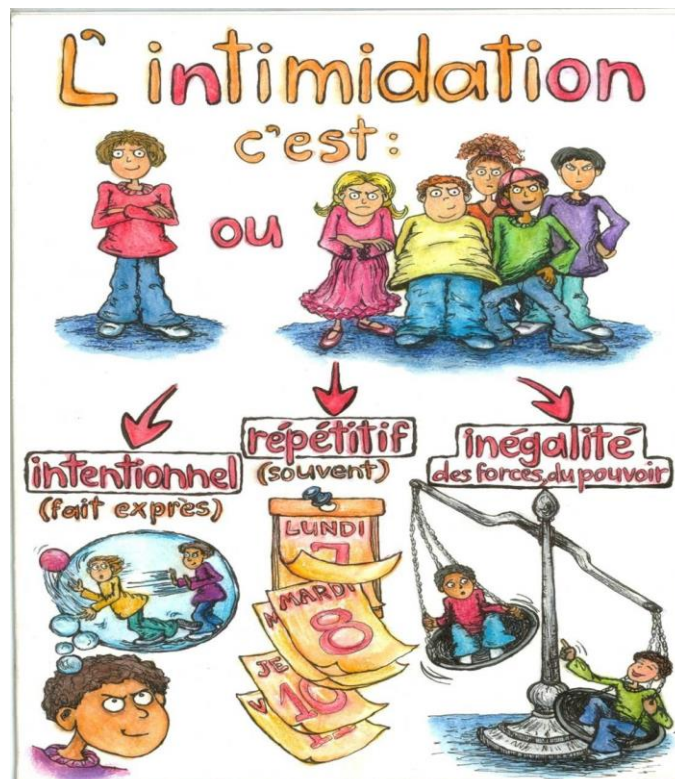
- Les sanctions disciplinaires, comme exemples : mesures de réparation, lettre d'excuses, rencontres avec des partenaires sociaux ou autres, ateliers d'habiletés sociales, signalement, etc. seront applicables et évalués selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- Le directeur de l'école peut suspendre un élève pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence. Des mesures d'accompagnement, de remédiation et de réinsertion devront être envisagées.
- Le directeur de l'école avise les parents, qu'en cas de récidive, sur demande de sa part faite au centre de services scolaire en application de l'article 242, l'élève pourra être inscrit dans une autre école ou être expulsé des écoles du centre de services scolaire. Dans ce cas, le centre de services scolaire peut, à la demande d'un directeur d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le signale au directeur de la protection de la jeunesse. Le centre de services scolaire doit statuer avec diligence sur la demande du directeur de l'école, au plus tard dans un délai de 10 jours.
- Comme parent, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toutes sanctions disciplinaires associées tels que stipulées dans le code de vie et l'annexe au code de vie de l'école.

## USAGE ABUSIF DES SITES SOCIAUX – RAPPEL DES RÈGLES DE DROIT

Ce rappel concerne le droit, pour les élèves, de placer sur des sites sociaux (Facebook, Twitter, etc.) les photos ou images filmées d'autres élèves ou d'employés de l'école (ou du centre de services scolaire en général) parfois assorties de commentaires plus ou moins élogieux sur ces derniers.

### IMPORTANT À RETENIR :

- Selon le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*, le droit à la vie privée et le droit à l'image sont reconnus, dans un lieu privé (et l'école en est un), IL EST ILLÉGAL de capter ou d'utiliser l'image ou la voix d'une personne sans son consentement.
- Il est défendu de capter à l'école et d'utiliser de quelque manière que ce soit, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), l'image ou la voix d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire.
- Il est, de plus, défendu de tenir en général, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), des propos constituant une atteinte à la réputation d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire.
- En cas de non-respect des règles de vie susmentionnées, les étapes de comportement prévues aux présentes règles seront mises en œuvre.



## ANNEXE 7

### RÈGLES DE CONDUITE EN VÉHICULE SCOLAIRE - PRIMAIRE

#### 1- À l'arrêt :

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire.
- Je me rends seulement au lieu d'embarquement qui m'est désigné.
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement.
- J'attends le véhicule scolaire en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres.
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves.
- Je retourne à la maison si le véhicule scolaire est très en retard (30 minutes).

#### 2- À l'embarquement :

- Je ne cours jamais à la rencontre du véhicule scolaire.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur.
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue.
- J'attends que le véhicule scolaire soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter.
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin.
- Je prends garde lorsque je monte dans le véhicule scolaire, surtout l'hiver.
- Je me rends immédiatement à mon siège.

#### 3- Durant le trajet :

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur, sans argumenter.
- Je demeure assis et je reste à ma place.
- Je garde l'allée du véhicule scolaire libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors du véhicule scolaire.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans le véhicule scolaire.
- Je m'abstiens de manger, boire ou fumer.
- Je parle à voix basse, sans sacres, menaces ou insultes.
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirer ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages au véhicule scolaire et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le déranger ou le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur pour ne pas aggraver la situation.

#### 4- Au débarquement :

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends uniquement au lieu de débarquement qui m'est désigné et/ou seulement à mon école d'appartenance.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant le véhicule scolaire, je ne passe jamais derrière le véhicule scolaire.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

#### 5- Équipements dans le véhicule scolaire :

- en vertu de l'article 519.8 du Code de la sécurité routière, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main. Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les véhicules scolaires;
- un maximum de 2 bagages à main est permis : sont considérés comme bagages à main : sac d'écolier, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique comme un violon ou une flûte;
- tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de la dimension d'un bagage à main;
- les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés : planches à roulettes, trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, guitares ou tout autre gros instrument de musique;
- aucun objet ne doit être placé dans le véhicule scolaire de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours, l'allée centrale doit toujours rester libre;
- les animaux ne sont pas autorisés, sauf les animaux aidants qui voyagent avec un élève ayant un handicap;
- le conducteur peut refuser dans son véhicule tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière;
- les soutes à bagages ne peuvent être utilisées lors du transport quotidien.

#### 6- Mesures disciplinaires :

Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. Le centre de services scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement, et ceci pourra entraîner une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.



Veillez signer la présente feuille

**ACCEPTATION DU CODE DE VIE 2022-2023**

**Comme élève**, je m'engage à respecter le code de vie de l'école et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de vie de la classe et d'assumer mes responsabilités d'élèves.

---

Signature de l'élève

---

Groupe

---

Date

**Comme autorité parentale**, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toutes sanctions disciplinaires associés tels que stipulées dans le code de vie et l'annexe au code de vie de l'école.

---

Signature d'un représentant de l'autorité parentale

---

Date

**À retourner à l'école avant le 9 septembre 2022**